

Port-Piaget Neuchâtel

PRESENTATION

Le projet de réaménagement des places du Port et Alexis-Marie Piaget fait partie d'une réflexion globale sur l'amélioration de la qualité de vie du centre-ville de Neuchâtel et son développement économique. Les autorités mettent en consultation l'idée d'implanter un grand magasin sur la place Alexis-Marie Piaget. Le projet prévoit aussi le réaménagement des espaces publics dans le secteur du port tel que proposé par le projet Neuch'forever, lauréat du concours Numaport. La place du Port doit s'élever légèrement vers le lac et se terminer en gradins pour ouvrir l'esplanade, sans effet de barrière, sur l'eau et les Alpes. Le projet prévoit aussi la mise en valeur du mur du port, des espaces publics et des quais pour en faire des lieux conviviaux et animés. Un observatoire susceptible d'accueillir plusieurs animations sur le quai Ostervald est aussi proposé.



Le site du concours NumaPort comprend la place Numa-Droz, la place Alexis-Marie-Piaget, la place du Port et le port ©Bettinelli



ORIGINE

En 2011, le concours international NumaPort lancé par la Ville de Neuchâtel et le Canton propose de réaménager les espaces publics entre le centre-ville et le lac. Le jury attribue le premier prix au projet Neuch'forever du bureau neuchâtelois paysagement, associé à stadt raum verkehr (Zurich) et Localarchitecture (Lausanne). La première partie du projet primé, qui concerne le réaménagement de la place Numa-Droz, est présentée au Conseil général et largement acceptée, mais un référendum est lancé. Le réaménagement de la place Numa-Droz est refusé en votation populaire le 3 mars 2013. Dans la foulée, la Ville mandate le bureau Wüest&Partner pour étudier la faisabilité économique du projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Plusieurs propositions d'optimisation sont formulées, dont l'implantation d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie Piaget. La seconde partie du projet Numaport est donc revue pour intégrer l'attractivité économique de la ville et devient le projet Port-Piaget.

CARACTÉRISTIQUES

Etat d'avancement :	Planification
Début planification :	01.2011
Type de maîtrise foncière :	Privé , Public
Maître d'ouvrage :	Ville de Neuchâtel

Points forts

PROLONGEMENT DU CENTRE-VILLE
AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ
VISION ÉCONOMIQUE D'ENSEMBLE

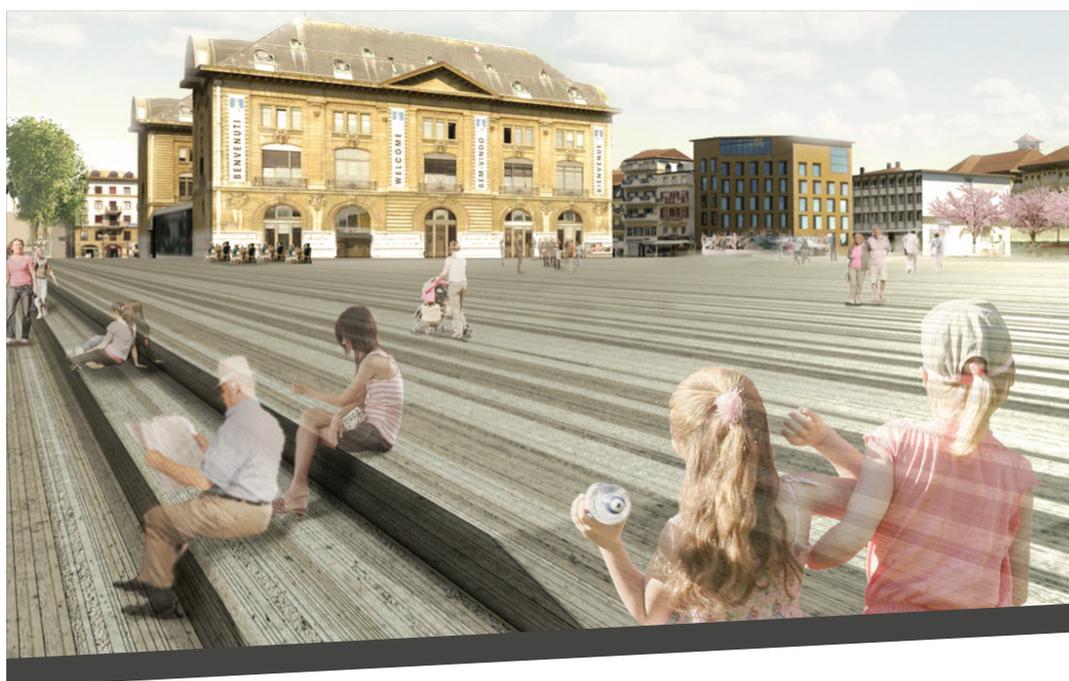


Plan général du Projet Neuch'Forever, lauréat du concours NumaPort ©Paysagestion

PROLONGEMENT DU CENTRE-VILLE

Le réaménagement des places du Port et Alexis-Marie Piaget doit permettre de renforcer le lien entre le port et le centre-ville. La place Alexis-Marie Piaget est idéalement située à proximité de la zone piétonne et des arrêts de transports publics. L'emplacement se trouve dans la continuité directe du secteur commercial du centre-ville. Le projet doit comprendre une liaison piétonne depuis le monument de la République jusqu'à la rue St-Maurice dans le prolongement du Faubourg du Lac. Le port doit aussi gagner en importance avec ce projet, qui met un nouvel accent sur cette porte d'entrée dans la ville pour beaucoup de touristes et de voyageurs arrivant en bateau. Les espaces publics du port seront dégagés et plus accessibles, en particulier les quais. Les

nombreuses constructions provisoires devraient disparaître ou être déplacées (sauf les cabanes de pêcheurs). Un maximum d'espaces de service (cuisines, stocks) sera aménagé derrière le mur. Un éclairage nocturne doit aussi valoriser la beauté architecturale du lieu.



Projet Neuch'Forever, des gradins au sud de la place du port pour s'installer face au lac ©Paysagestion



Projet Neuch'Forever, la nouvelle place du Port offre une vue dégagée sur le lac et les Alpes ©Paysagegestion

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

Le projet de réaménagement Port-Piaget est en lien direct avec celui des Jeunes-Rives. En supprimant 300 places de parc à l'air libre sur un terrain situé face au lac, il fallait trouver une alternative pour le stationnement des voitures au centre-ville. Il est proposé de construire un parking sous-terrain à la fois pour le grand magasin et les usagers du centre-ville sous la place Alexis-Marie Piaget. Cette solution s'accompagne d'une amélioration de l'offre en transports publics. Il est prévu de construire de nouveaux Park & Ride en périphérie à Serrières et au Nid-du-Crô pour les pendulaires et de leur offrir une desserte améliorée en bus et en tram.



Référence de grand magasin, bâtiment Manor à Vevey.

VISION ÉCONOMIQUE D'ENSEMBLE

Les aménagements proposés visent à dynamiser le centre-ville, augmenter l'attractivité des rives, optimiser le stationnement et dégager des revenus supplémentaires. Entre Port-Piaget et les Jeunes-Rives, la démarche se veut cohérente et complémentaire. Les autorités ont mené une étude économique approfondie. Elles proposent une solution équilibrée qui va dans le sens du développement durable. La mise à disposition de surfaces pour un grand magasin sur la Place Alexis-Marie Piaget générera d'importantes rentes de droits de superficie. Celles-ci permettront de financer partiellement les aménagements du nouveau parc des Jeunes-Rives. Les autorités attendent des retombées économiques indirectes de ces projets sous forme de création d'emplois et de revenus fiscaux. Elles souhaitent que l'amélioration de l'image et de l'attractivité de la Ville conduise à l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux contribuables.

